



COMMISSION DES  
FORETS  
D'AFRIQUE CENTRALE  
COMIFAC

PROGRAMME DE  
PROMOTION DE  
L'EXPLOITATION CERTIFIEE  
DES FORETS  
PPECF



## FICHE D'INTERVENTION PPECF

### L'intervention

L'analyse des rendements matières en fonction des règles de classement

N° contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	N° DNO	Date ANO	Date contrat	Durée	Date fin
C135	Tous	ATIBT	171	14/10/18	18/10/18	24 mois	7/10/20
Contribution PPECF € : 188 000			Budget total € : 250 000			<a href="#">TdR C135</a>	

### Principaux résultats attendus

- Réunir les entreprises productrices de ces essences pour la démarche ;
- Démontrer par une étude le gain en rendement matière et les proportions des différentes qualités en fonction des règles appliquées (règles conventionnelles, versus règles spécifiques de l'entreprise, versus règles SATA, versus règles MGR) ;
- Rechercher des noms de qualité commerciale attractifs pour le client en étudiant la correspondance possible avec les autres règles internationales (notamment avec les règles MGR) ;
- Rédiger des documents vulgarisés pour les opérateurs (plaquette, posters...) ;
- Rédiger un document promotionnel expliquant les qualités aux consommateurs ;
- Former les opérateurs (voire d'autres formateurs) pour l'application de ces règles de classement ;
- Définir une date de lancement lorsque le dispositif est opérationnel et communiquer massivement sur cette transition le moment venu ;
- Promouvoir l'application de ces règles lors d'évènements professionnels ;
- Suivre l'évolution de l'application des règles sur le marché et rester à l'écoute des entreprises qui rencontreraient des difficultés.

### Objectifs et principaux résultats

#### Contexte et objectifs de l'intervention

Les règles de classements des sciages définissent la qualité des produits et permettent d'établir leur valeur marchande. Elles ont donc des conséquences sur la rentabilité de la matière première et le taux de déchets (rebus) d'une entreprise forestière lors de la première transformation.

Dans un contexte plus global d'une amélioration de la qualité de l'exploitation industrielle, de l'optimisation de la valorisation des bois, de recherche de rentabilité matière, d'une meilleure gestion de déchets (répondant aux objectifs de certification selon le critère n°5 de FSC), les producteurs de bois du bassin du Congo envisagent l'adoption d'un système de règles de classement : Les règles SATA (Sciage Avivés Tropicaux Africains).

L'étude estime le gain en rendement matière selon différentes règles existantes :

- 1) Les règles ATIBT ;
- 2) Les règles des entreprises ;
- 3) Les règles SATA.

[Lire la suite...](#)

### Commentaires de la Cellule de gestion du PPECF

Le classement des grumes et des sciages permet de différencier les qualités et permettent d'établir une valeur marchande à des ensembles de produits. Le rendement matière actuel d'une scierie est d'environ un tiers, c'est-à-dire que pour une tonne de bois arrivant à la scierie, environ 300 kg sont transformés en sciages

commercialisable et 700 kg ne sont pas valorisés et forment les rebus (également appelés connexes ou déchets selon le contexte). Ces rebus doivent être éliminés car ils deviennent rapidement encombrants, et le plus souvent ils sont brûlés à proximité de la scierie.

Dans un contexte plus global d'une amélioration de la qualité de l'exploitation industrielle, de l'optimisation de la valorisation des bois, de recherche de rentabilité matière, d'une meilleure gestion de déchets (répondant aux objectifs de certification selon le critère n°5 de FSC), les producteurs de bois du bassin du Congo envisagent l'adoption d'un système de règles de classement : Les règles SATA (Sciage Avivés Tropicaux Africains) susceptibles de modifier positivement le pourcentage commercialisé d'une grume, les règles SATA qui autorisent des « découpes » plus avantageuses dans un produit plat (avivés, planches, etc.).

Il est évident que le classement des sciages impacte directement le rendement matière, car ces règles définissent en même temps les pièces de bois qui n'ont pas de valeur.

Historiquement, les plus anciennes règles ont été établies dans une période où le coût du transport et de la transformation incitait les producteurs à ne commercialiser que la plus belle qualité L'image des bois tropicaux est d'ailleurs associée à un bois sans défaut. Peu à peu, les entreprises se sont affranchies des règles communiquées par l'ATIBT en établissant leurs propres règles avec un nom de qualité unique (FAS, First and second) qui varie non seulement d'une entreprise à l'autre mais aussi en fonction des clients. Ce principe a entraîné les entreprises à produire une qualité toujours supérieure pour se différencier des concurrents.

Il est donc temps, dans un monde aux ressources naturelles finies, de revenir à un système de classement plus raisonnable : les règles SATA.

## **Autres interventions PPECF en rapport avec l'Action**

---

Voir item 2.5.5 - Valorisation des déchets bois

## **Quelques références utiles**

---

### [Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire - projet DRYADES](#)

Le projet « DRYADES » est impulsé dans l'objectif de valoriser les produits bois tropicaux dans le secteur de la construction en fournissant pour une gamme de produits écocertifiés dans le bassin du Congo, des Analyse Cycle de Vie (ACV) départ Afrique, et des Déclarations environnementales Produits (DEP ou EPD en anglais) et Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaires (FDES). Ces FDES collectives permettront aux professionnels du bâtiment (constructeurs, architectes, bureaux d'études...) de disposer d'informations environnementales fiables et vérifiées pour développer des projets conformes aux exigences françaises de la [RE 2020](#).

### [Rapport commission technique ATIBT du projet « DRYADES »](#)

Ce document présente les niveaux de transformation du bois ; la nomenclature ; les règles de classement des bois ; les documents de contrôle pour les douanes ; les contrats, usages, litiges et réclamations.

### [Fiche FDES des platelages en lames de bois du bassin du Congo toutes essences tropicales, toutes configurations](#) <organisme déclarant ATIBT>

### [Fiche FDES des carrelés lamellé-collé en lames de bois du bassin du Congo toutes essences tropicales, toutes configurations](#) <organisme déclarant ATIBT>

## [Etude pour l'optimisation des rendements matières lors de l'exploitation forestière et de la transformation en scierie](#)

[Eticwood](#), [Durwood](#) et [Maderas Angel Suarez](#), les promoteurs de cette étude, sont respectivement actifs dans l'aménagement des forêts, le secteur du rail et le sciage des bois tropicaux.

Concernées par les rendements matières relativement faibles des sociétés forestières du Bassin du Congo, de l'ordre de 50 % en forêt et de 30 % en scierie, ces bureaux d'études, ont décidé d'associer leurs compétences en vue d'explorer le potentiel de valorisation des résidus de ces opérations.

### **Liens vers la bibliothèque documentaire *Tashmetum***

---

[\[platelage, lamellé, Dryades, SATA, classement, sciages, rendements, matière\]](#)